



Poucentage des frais de huissier

Par **fred38**, le **01/05/2009** à **12:11**

Bonjour, je vais etre bref j'ai eu un litige avec une societe de credit au premier jugement ils ont ete deboutes et en appel c'etait a mon tourrn donc je devais leurs payer la somme de 4000 euros environ l'huissier lui me prend 4000 euros de frais donc je dois 8000 euros rnj'ai fait un echeancier avec l'huissier a present je rembourse 150 euros et il me reste 3000 euros a rembourser rnma question est ce que les frais huissier ne sont pas abuses 100% rnsi oui pourraisje en reclamer une partie et comment rnrnmerci

Par **Solaris**, le **01/05/2009** à **14:14**

Bonjour,rnrnLes frais d'huissier de justice sont prévus et tarifés par la loi. Ils sont plutôt établis en fonction de votre rapidité à régler.rnN'y aurait-il pas des intérêts dans les 4000 euros?